

Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 novembre 2019

Présents : Michel REYDON, Vanessa ALBARET, , Michel BOULANGER, Pascale FILLIAU, Bernadette RABIAU, Michel PELLEQUER, Denis QUINSAT, Michel BALLESTER, Martine SILLON, Karine PAGES.

Absents : Néant ; **Excusés :** Néant

Représentés : François PETIT représenté par Michel BALLESTER

Désignation d'un secrétaire : Michel BOULANGER

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 31 octobre 2019

Approuvé à l'unanimité

Ajout à l'ordre du jour :

M. le Maire propose à l'assemblée l'ajout du point suivant à l'ordre du jour de la présente séance :

- **Point n° 3 :** Tarification ALSH
- **Point n° 4 :** Adhésion Apicité

Approuvé à l'unanimité

Ordre du jour :

1. Aménagement Espaces publics du centre-bourg : Modification du plan de financement

Le Maire informe que certains chiffrages ne sont pas encore disponibles. Ce point est reporté au prochain CM.

Calendrier : le chantier devrait être terminé en juin 2020

2. Aménagement du centre-bourg : Modification du plan de financement

Vu l'avancée des travaux et les agencements complémentaires sur les bâtiments de la mairie et de la gendarmerie il convient de :

- Modifier le plan de financement de l'opération,
- Autoriser le Maire à engager les dépenses dans la limite de l'enveloppe énoncée et signer tous les documents nécessaires à cette affaire, notamment les marchés publics et leur exécution.

Dépenses (€ ht)		Recettes (€ ht)		%
Construction d'un parking	62 610.00	Subventions publiques	671 232.85	77.62
		Etat DETR	405 000.00	46.83
Réaménagement du bâtiment de la mairie	306 547.19	FSIL	163 000.00	18.85
		Région Occitanie		
		Logements	20 000.00	2.31
		Espace Associatif	19 458.24	2.25
		Espace mutualisé	15 174.61	1.75
Études/diagnostics,	31 805.75	Département de la Lozère	48 600.00	5.62
Publications	435.75	Ressources propres	193 586.47	22.38
Travaux	274 305.69			
Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie	495 662.13			
Acquisition foncière	19 559.18			
Études/diagnostics,	47 278.90			
Publications	576.63			
Travaux	428 247.42			
Total	864 819.32	Total	864 819.32	100

Résultat du vote : Approuvé à l'unanimité

3. ALSH - Tarification des stages de vacances scolaires

M. le Maire rappelle que la mise en place de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sur la commune, et notamment de l'organisation de stages durant les vacances scolaires est un succès auprès des familles et surtout des enfants.

Afin de continuer dans cette dynamique tout en répondant aux objectifs du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), l'ALSH va proposer des stages durant les petites et grandes vacances scolaires. Il est proposé au conseil municipal de fixer une tarification journalière applicable aux familles de Vialas et extérieures comme suit :

Désignation	Tarif journalier applicable au 01/09/2019
Enfant adhérent à l'année à l'ALSH de Vialas	5€
Enfant non adhérent à l'année à l'ALSH de Vialas	10€

L'ALSH peut proposer aussi des sorties et activités particulières pour lesquelles une participation supplémentaire, au tarif journalier, de 5, 10, 15, 20€, pourra être demandée aux familles. Le tarif sera communiqué à la famille du participant lors de l'inscription au stage.

Résultat du vote : Approuvé à l'unanimité

4. Union Nationale de l'Apiculture Française : Labellisation de la commune

M. le Maire présente à l'assemblée l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) qui œuvre, par son action, pour la sauvegarde de l'abeille, la défense de l'apiculture française et plus largement pour la protection de la biodiversité et le maintien de ressources alimentaires diversifiées, grâce au rôle de pollinisateur de l'abeille.

La commune de Vialas ayant candidaté, puis obtenu le label une abeille de l'UNAF pour la sauvegarde de l'abeille et des pollinisateurs sauvages, M. le Maire propose à l'assemblée d'engager la somme de 250€ auprès de l'UNAF, frais de participation à la labellisation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30 '.